Patrick BERNASCONI se félicite que le Président de la République place le Conseil au coeur du processus démocratique

Date
Publié le 03/07/2017
Description

Le Président de la République vient de prononcer le discours fondateur de son quinquennat, traçant les lignes directrices de l'action qu'il souhaite mener durant celui-ci.

Je me félicite que le Président de la République veuille donner plus d'importance à la société civile et par la même à notre Assemblée.

La société civile organisée, par sa force, sa permanence, sa présence dans toutes les couches de notre société, sur tout le territoire, par la somme des engagements individuels de millions de Français, est le garant de la nécessaire cohésion de notre société.

Depuis le début de la nouvelle mandature du CESE, j'appelle de mes voeux à ce que toutes les composantes de la société civile organisée soient présentes au CESE. Sa réflexion, ses avis n'en prendront que plus de force.

Cette somme d'expressions des citoyens actifs, cette somme de compétences, doit être le levier du changement afin, comme le veut la Constitution "d'éclairer les Pouvoirs Publics" et être le trait d'union entre le politique et le citoyen.

Le CESE jouera ainsi pleinement, par cette refondation, son rôle d'instance unique de consultation pour fabriquer la loi (au service de la loi).

Le renforcement de ce rôle permettra ainsi de mettre fin à la dilution de la parole publique, si préjudiciable à son efficacité pour nos concitoyens.

Depuis son inscription dans la Constitution, le CESE a fait la preuve de son contact permanent avec les préoccupations des Français. Le travail des centaines de Conseillers qui se sont succédé a été transformé de nombreuses reprises dans la discrétion, en mesures effectives pour le quotidien des Français. Il revient désormais à notre institution, tout en respectant les principes fondamentaux de la Constitution, de se refonder.

Contact presse : Dominique DARDEL 06 11 04 40 39 dominique.dardel@lecese.fr - Hélène HAMELLE 06 98 02 45 10 helene.hamelle@havas.com

© - copyright CESE - Mai 2024